



6247 - la position de l'islam par rapport à l'obtention de la nationalité d'un pays impie

question

Quelle est la position de l'islam par rapport à l'obtention de la nationalité d'un pays impie ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons posé la question à son éminence Cheikh Abd Allah ibn Djibrîne (puisse Allah le préserver) qui a répondu de la manière suivante :

A l'image de ceux qui sont victimes de poursuites dans leur propre pays, il est permis à tout autre individu contraint de demander la nationalité d'un pays impie de le faire dans la mesure où il n'a pas d'autres recours et à la condition de montrer et de pratiquer sa religion. Cependant, il n'est pas permis, à mon avis, de vouloir l'obtenir pour des raisons purement mondaines. Allah le sait mieux.